



# CONDITIONS D'ENTRÉE EN FRANCE HEXAGONALE



DEPUIS LE 4 OCTOBRE 2021

Tous les voyageurs, empruntant un vol transitant par les États-Unis, doivent se conformer aux conditions d'entrée américaine (cf: [visuel conditions d'entrée aux États-Unis](#))

## PERSONNE VACCINÉE

### À L'EMBARQUEMENT

#### PRÉSENTER :

- le justificatif du statut vaccinal complet selon le pays de destination (et de transit dans certains cas - exemple : USA) ;
- la déclaration sur l'honneur attestant de l'absence de symptôme et de ne pas avoir été cas contact.

## PERSONNE NON VACCINÉE

### AU PLUS TARD 6 JOURS AVANT

Démarche à effectuer sur la plateforme polynésienne  
**démarches simplifiées**

#### Déclaration du motif impérieux

santé

famille

professionnel

### AVANT LE VOL

Réalisation d'un test RT-PCR de moins de 72H ou  
d'un test antigénique de moins de 48H

### À L'EMBARQUEMENT

#### PRÉSENTER :

- le récépissé du haut-commissariat validant le motif impérieux ;
- le résultat négatif du test ;
- la déclaration sur l'honneur attestant de l'absence de symptôme de ne pas avoir été cas contact, d'être d'accord pour qu'un test puisse être réalisé à l'arrivée ainsi qu'un engagement à respecter un isolement prophylactique de 7 jours et un test à J+7.

### À L'ARRIVÉE

- ✓ J-0 : Test
- ✓ Isolement prophylactique de 7 jours
- ✓ J+7 : Test

- Les mineurs de 12 ans et plus non vaccinés doivent présenter à l'embarquement un résultat d'examen de dépistage RT-PCR réalisé moins de 72 heures avant le déplacement ou d'un test antigénique de moins de 48 heures avant le déplacement. S'ils accompagnent un majeur vacciné, ils sont cependant dispensés de déclarer un motif impérieux.
- Les mineurs de moins de 12 ans sont dispensés de déclarer un motif impérieux et de présenter un résultat de test négatif à l'embarquement.
- Les mineurs accompagnant un majeur vacciné sont dispensés de test à l'arrivée et d'isolement prophylactique.

